



Retraite Macron : les femmes encore plus perdantes

Les principes centraux de la réforme des retraites sont particulièrement défavorables aux femmes

Le report indéfini de l'âge de départ en retraite, alors que 40% des femmes partent déjà aujourd'hui en retraite avec une carrière incomplète

La prise en compte de toute la carrière dans le calcul de la retraite au lieu des 25 meilleures années : les périodes de temps partiel ou d'interruption pour élever les enfants se paieront cash.

Le temps des femmes est toujours très différent de celui des hommes. Au lieu de prétendre aligner les durées de carrière des femmes sur des durées désormais inaccessibles même pour les hommes, une réforme féministe devrait au contraire réduire le temps de travail pour permettre aux hommes comme aux femmes d'avoir une carrière et une vie professionnelle tout en consacrant du temps à leurs proches.

Des économies sur le dos des femmes

- **Les droits familiaux rabotés** : les majorations de durées d'assurance qui permettent la validation de 2 annuités (et 6 mois dans le public) à chaque naissance sont supprimées. A la place, une majoration de 5% de la pension, qui pourra être partagée par le père et la mère. Le problème ? Les simulations montrent que même si c'est la mère qui la prend, ce sera moins favorable que le système actuel.

- **La pension de réversion** supprimée après un divorce et son mode de calcul serait modifié en pénalisant les femmes cadres et professions intermédiaires. Aujourd'hui la réversion garantit au conjoint survivant de bénéficier de 50% de la pension du conjoint décédé, avec la réforme, la réversion maintiendrait 70% des revenus du couple. Le problème ? Ce sera très défavorable aux couples dans lesquels les femmes travaillent, et où les deux salaires étaient assez proches.

Comment financer la retraite à 60 ans avec 75% du dernier salaire ?

- **Augmenter le taux de cotisation**. Pour un salaire de 1500€, cela signifierait 6€/mois en moyenne, dont 3,6€ à la charge de l'employeur

- **Réaliser l'égalité salariale** dégagerait 10 milliards d'euros de cotisations chaque année. Comment faire ? En sanctionnant les employeurs qui discriminent, par exemple en les faisant cotiser davantage pour les retraites.

- **Remettre en cause les 80 milliards d'exonérations** de cotisations annuelles qui ne bénéficient ni à l'emploi, ni à l'investissement.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, dénoncent toutes les inégalités subies par les femmes aggravées par le projet de réforme des retraites.

**Jeudi 5 mars
18 heures.**

**Pour le
retrait de
la réforme**

**Allons faire du bruit avec des sifflets, des casseroles,
des tambours, des trompes... devant les sous-préfectures,
la préfecture, les permanences de députés.**

79,4%

des salariés à temps partiels
sont des femmes

30%

des femmes travaillent à temps partiel
(contre 8% des hommes).

40%

des femmes qui travaillent dans
les TPE sont à temps partiel